

SEANCE DU 17 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept avril, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 avril 2019

PRESENTS : 16

MM. GELAS Gilles, Jean-David BARBE, ROUDET Didier, PRESUMEY Denis, ESTIENNE Frédéric, Hervé LUC-PUPAT, DUBOIS Michel, MARION Gérard et FOURNIER Patrick Mmes, PETIT Denise BOUCHET Véronique, Audrey PERRIN, LESAFFRE Sylvie, PARADIS Angélique, CHAROUD Patricia, Yolande BALMAIN

ABSENTS EXCUSES : Mathieu LUC-PUPAT -Valérie DEMARCO -Christelle BARDIN

POUVOIRS : 3

A été élu secrétaire de séance : Mr Michel DUBOIS

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2019, l'ordre du jour est abordé.

CONVENTION OPERATIONNELLE ENTRE LA COMMUNE, BIEVRE ISERE COMMUNAUTE et EPORA relative au site « Le Grand Chemin » (délibération 2019.25) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations suivantes :

- N° 2015-02 DU 21 JANVIER 2015 autorisant le Maire à signer la convention d'étude et de veille foncière sur le site Le Grand Chemin
- N° 2018-01 DU 17 JANVIER 2018 concernant l'avenant N°1 à la convention d'études et de veille foncière sur le site du Grand Chemin avec l'intégration du concours du CAUE.

L'ensemble des opérations prévues dans la convention initiale est maintenant achevé. Il convient de passer en phase opérationnelle pour les parcelles suivantes : B1272-B34-B933-B934 pour une superficie totale de 3 945 m, par l'acquisition de ce tènement et la requalification foncière du site.

Lecture est donnée de la convention aux membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention présentée à convenir avec Bièvre Isère Communauté et EPORA,
- Autorise le Maire à signer la présente,
- Dit qu'elle est annexée à la présente délibération.

CONVENTION D'ETUDES ET DE VEILLE FONCIERE ENTRE LA COMMUNE, BIEVRE ISERE COMMUNAUTE et EPORA relative au site « Le Grand Chemin » (CONVENTION N°38c024) – (délibération 2019.26) :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes (EPORA) peut procéder à toutes acquisitions foncières et toutes opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement. L'EPORA est ainsi habilitée à effectuer les études et travaux nécessaires à leur accomplissement et, le cas échéant, à participer à leur financement.

Il précise que plusieurs tènements stratégiques sur le site du Grand Chemin nécessitent une veille en vue de disposer de réserves foncières économiques à proximité d'une entreprise leader dans son domaine d'activités et principal employeur du territoire.

Lecture est donnée de la convention aux membres du Conseil Municipal. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la convention présentée à convenir avec Bièvre Isère Communauté et EPORA,
- Autorise le Maire à signer la présente,
- Dit qu'elle est annexée à la présente délibération.

AVIS POUR LA CREATION D'UN DEUXIEME EMPLACEMENT DE TAXI SUR LA COMMUNE (délibération 2019.27):

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune dispose actuellement d'un emplacement de taxi.

Il fait part d'une demande d'autorisation de stationnement sur la commune de Brézins et précise qu'il faut l'avis du Conseil Municipal pour son installation. Pour la création du deuxième emplacement de taxi, un arrêté du Maire sera pris en conséquence.

Il précise que la commune n'a aucune demande sur liste d'attente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable sur la demande de stationnement présentée par Mme Roux Juliette, titulaire de la carte professionnelle,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'autorisation de stationnement.

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL SIS AU-DESSUS DE LA POSTE : AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE LOCATION (délibération 2019.28) :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le logement sis au-dessus de La Poste s'est libéré au 20 février 2019. Il est proposé au Conseil Municipal de proposer ce logement en location, contrat de 3 ans renouvelables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Mandate le Maire pour le choix des locataires futurs sur propositions de Mme Véronique Bouchet, adjointe au Maire chargée des demandes de logements,
- Dit que le montant du loyer s'élève à 530.00 € révisable annuellement à la date de signature du contrat de location
- Précise qu'un mois de caution sera demandé,
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la location de l'appartement communal situé sur la commune de Brézins, 1 Rue du Stade.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Ordures Ménagères** : Mme Audrey Perrin fait part des pistes de réflexion de la Communauté de Communes concernant le ramassage des ordures ménagères et les points d'apports volontaires suite à une enquête menée sur toutes les communes de son territoire. Les remarques des communes ont été prises en compte. Pour Brézins, un 4^{ème} point d'apport volontaire sera installé et la commune avait demandé que le vidage de ces points soit fait plus régulièrement. Une collecte des encombrants sera faite tous les 4^{ème} jeudi de chaque mois après avoir pris contact auprès de la Ressourcerie pour rendez-vous.
- **Urbanisme** : un permis de construire : Mr Robert Julien pour une maison d'habitation
- **Commission Voirie** : Mr Didier ROUDET
L'enfouissement des lignes PTT sur Le Grand Chemin devrait être achevé pour la fin du mois. Les devis demandés pour les travaux futurs sont toujours en attente. Mr Marion Gérard rend compte de la journée citoyenne qui s'est bien déroulée. Merci à tous les participants.
- **Commission Culture** : Mme Véronique BOUCHET informe qu'une expo est en cours de préparation sur les orchidées. Il est également organisé du bricolage pour les enfants pendant les vacances scolaires. Les Arts Allumés : samedi 20 avril à 19 h au gymnase et au Tremplin.
- **Commission enfants** : Mr Frédéric ESTIENNE
 - ✓ La chasse aux œufs du dimanche 14 avril s'est bien déroulée. La participation d'un montant de 470 € est intégralement reversée à l'association Soleil de Clown.
 - ✓ Inauguration de l'aire de jeux s'est bien déroulée.
- **Commission Jeunesse / Sport** : Mr Denis PRESUMEY
Mr Presumey rend compte des sorties jeunesse du 15 et 16 avril dernier. Au total 102 enfants ont participé, tous ravis.
- **Commission Communication** : Mme Angélique PARADIS
 - ✓ La Gazette est prête et sera distribuée cette semaine.
 - ✓ Le site de la commune est en cours de refonte.
 - ✓ Réunion publique Voisins Vigilants le 14 juin prochain.
 - ✓ Expo sur le camp de concentration Struthof à compter du 27 avril (durée 15 jours) aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Commission Finances / numérique** : Mr Jean-David BARBE
Subvention DETR vestiaires versée ainsi que la subvention ENIR pour les ordinateurs de l'école.
RD 130 : réception de l'avis de dossier complet pour la demande de subvention DETR permettant de débiter les travaux.